

ÉLECTION DU (DE LA) REPRÉSENTANT(E) DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

DÉCLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception et sous pli confidentiel **avant le jeudi 19 Novembre (inclus) à minuit**, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection du représentant du Football Diversifié ».

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à le

Rappel : chacun(e) des deux candidat(e)s doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun(e) des deux candidat(e)s, une copie d'une pièce d'identité.